

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue par vidéoconférence, lundi le 1^{er} mars 2021, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :
Mme Suzanne Jutras, M. Daniel Audet, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Le conseiller Sébastien Alix est absent.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

SÉANCE TENUE PAR VIDÉOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec demande que les séances soient tenues à distance, tout en respectant les mesures particulières prévues à cet effet;

CONSIDÉRANT que selon l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et de la directrice générale que la présente séance soit tenue par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE;

2021-034

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue par vidéoconférence;

QUE Madame Suzanne Paradis, journaliste pour le journal communautaire *Le Reflet du canton de Lingwick*, assiste également, par vidéoconférence, à la séance.

QU'un compte rendu et/ou l'enregistrement de la séance sera disponible sur le site web du Canton.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-035

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} FÉVRIER 2021

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉSOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- Le jeudi 11 mars 2021, le drapeau du Québec sera mis en berne, à la demande du premier ministre du Québec, monsieur François Legault, afin de souligner la *Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la COVID-19*.

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

- **La mairesse Céline Gagné**
 - Membre d'office de tous les comités municipaux
 - Représentante à la MRC
 - Équipe de développement municipal – gestion du FDT local
 - Équipe de développement du Haut-Saint-François
 - Comité de la route 257
 - Comité de sécurité public MRC
 - Comité des usagers de la fibre optique intermunicipale
 - *Communication Haut-Saint-François* (MRC)

1^{er} février séance du conseil

4 février comité de la route 257

8 février comité du parc régional du Marécage-des-Scots

9 février atelier de la MRC

10 février rencontre avec Mme Julie Grenier du Cogesaf

16 février comité sécurité publique MRC

17 février conseil des maires de la MRC

22 février atelier du conseil

23 février conférence de presse pour l'annonce du projet régional MADA

25 février comité fonds régions ruralité, volet local

6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en février 2021.

- **Le conseiller Guy Lapointe**
 - Remplaçant au conseil des maires
 - *Communication Haut-Saint-François*
 - Comité de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
 - Municipalité amie des aînés et politique familiale
 - Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
 - Bâtiments municipaux
 - Réseau Biblio de l'Estrie

1^{er} février séance du conseil

10 février rencontre avec Mme Julie Grenier du Cogesaf

15 février rencontre avec la d.g., suivi d'une réunion en vue de l'a.g.a et ensuite c.a. de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*

22 février atelier du conseil

23 février conférence de presse pour l'annonce du projet régional MADA

- **La conseillère Suzanne Jutras**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel

- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains

- *Journal Le Haut-Saint-François*

- Comité des loisirs de la MRC

- Comité consultatif en environnement (CCE)

1^{er} février séance du conseil

10 février rencontre avec Mme Julie Grenier du Cogesaf

22 février atelier du conseil

23 février c.a. du *Journal Le Haut-Saint-François*

- **Le conseiller Jonatan Audet**

- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Bâtiments municipaux

1^{er} février séance du conseil

10 février rencontre avec Mme Julie Grenier du Cogesaf

22 février atelier du conseil

- **Le conseiller Sébastien Alix**

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Environnement, protection des milieux naturels
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments
- Comité consultatif de développement – développement économique
- Lutte à la pollution lumineuse (*réserve du ciel étoilé*)

1^{er} février séance du conseil

10 février rencontre avec Mme Julie Grenier du Cogesaf

22 février atelier du conseil

- **Le conseiller Daniel Audet**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Environnement, protection des milieux naturels
- Comité consultatif en développement (CCD) – développement économique
- Comité consultatif en environnement (CCE)

1^{er} février séance du conseil

10 février rencontre avec Mme Julie Grenier du Cogesaf

22 février atelier du conseil

- **Le conseiller Martin Loubier**

- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments

1^{er} février séance du conseil

10 février rencontre avec Mme Julie Grenier du Cogesaf

18 février c.a. Régie des Rivières

22 février atelier du conseil

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 VENTE POUR TAXES IMPAYÉES

ATTENDU QUE conformément aux articles 1022 et suivants du *Code Municipal*, la secrétaire-trésorière doit préparer une liste des personnes endettées envers la municipalité;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a avisé les propriétaires en défaut, tel que stipulé par la résolution n° 2021-006;

ATTENDU QUE des ententes ont été conclues et/ou que les montants dus datant de 2019 ont été acquittés;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François a décidé de reporter la vente pour taxes impayées au mois de novembre au lieu du mois de juin;

À CES CAUSES;

2021-037

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité n'a aucun immeuble à acheminer en vente pour taxes impayées pour le moment, le délai pour acheminer la résolution étant reporté;

QUE si les ententes conclues à ce jour pour les paiements des arrérages ne sont pas respectées, les immeubles des propriétaires concernés seront acheminés à la vente pour taxes impayées du mois de novembre, sans possibilité d'entente autre que le paiement complet des sommes dues.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.2 TRAVAUX DE TONTE DE PELOUSE DU CIMETIÈRE – ÉTÉ 2021

2021-038

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le canton de Lingwick effectue les travaux de la tonte de pelouse du cimetière Sainte-Marguerite pour l'été 2021. Un montant de 400 \$ sera demandé, à titre de compensation, à la fabrique de Sainte-Marguerite pour couvrir les frais encourus pour l'entretien de la machinerie et pour l'essence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.3 JOURNAL LE REFLET DU CANTON DE LINGWICK – COTISATION ANNUELLE ET DÉLÉGUÉE

2021-039

IL EST PROPOSÉ PAR la conseiller Suzanne Jutras

ET RÉSOLU le canton de Lingwick renouvelle son adhésion, à titre de membre du journal communautaire *Le Reflet du canton de Lingwick*, pour un montant de 300 \$. Le conseil d'administration du journal nous fera part de la date de leur assemblée générale annuelle dès que les règles sanitaires le permettront. Madame Suzanne Jutras est nommée déléguée de la municipalité pour la représenter à cette assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 RETRAIT D'UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE

ATTENDU QUE le nouveau copieur n'offre plus la possibilité d'acheminer des télécopies et que ce mode de transmission n'était pratique plus utilisée;

EN CONSÉQUENCE,

2021-040

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU DE mettre fin à l'abonnement pour la ligne 819 877-3315, auprès de Bell Canada, puisqu'elle était utilisée seulement pour acheminer des télécopies et qu'elle ne semble pas utile pour d'autre usage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 MODIFICATION DE L'HORAIRE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QU' il a été constaté que la présence mensuelle, à raison d'une journée par mois, de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, pour les mois de janvier, février, mars et décembre, ne semble plus adéquate pour les citoyens, les délais de réponse étant parfois trop longs;

EN CONSÉQUENCE,

2021-041

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU DE modifier l'horaire de l'inspecteur en bâtiment de manière à ce que celui-ci soit présent 2 avant-midis par mois, soit le premier et de troisième mercredi de chacun des mois concernés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2021;

EN CONSÉQUENCE,

2021-042

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de mars 2021;

Engagements de crédits	
Administration	
Papeterie	50 \$
Total administration	50 \$
Service incendie	
Chargeur, poignées, sensor (autopompe)	1 335 \$
Prod. nettoyage caserne/camion	100 \$
Livrets inspection	230 \$
Total service incendie	1 665 \$
Transport - déneigement	
Boulons, rondelles, lubrifiant	305 \$
Tuyau hydrau., vérif. lumières, gicleurs	205 \$
Total transport - déneigement	510 \$
Parcs et terrains de jeux	
Courroie souffleuse à neige	30 \$
Nettoyage, colle, rubans adhésifs	75 \$
Total parcs et terrains de jeux	105 \$
TOTAL :	2 330 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**7.7 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente et dépose l'état des activités financières au 31 janvier 2021, lequel a été acheminé aux membres du conseil.

7.8 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE FÉVRIER 2021 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
20169	Receveur gén. Canada	Remises de l'employeur	1 780,52 \$
20170	Revenu Québec	Remises de l'employeur	4 729,48 \$
20171	Hydro-Québec	Éclairage public	238,74 \$
20172	Hydro-Québec	Pont couvert	29,76 \$
20173	Hydro-Québec	Chalmers	30,44 \$
20174	Hydro-Québec	Centre-village	39,45 \$
20175	Hydro-Québec	Éclairage centre mun.	133,81 \$
20176	Hydro-Québec	Bureau et OTJ	764,74 \$
20177	Services cartes Desj.	Papeterie	208,30 \$
20178	Bell Canada	Ligne fax	81,92 \$
20179	Bell Canada	Ligne garage	81,92 \$
20180	Hydro-Québec	Chauffage centre mun.	2 501,41 \$
20181	Infotech	Imp. version, transp. pap.	181,27 \$
20182	JN Denis inc.	Rép. camions, meule, etc.	3 736,22 \$
20183	MRC du Haut-St-François	Téléphonie	336,66 \$
20184	Ville de East Angus	Cour municipale	2 291,52 \$
20185	Vivaco groupe coop	Vis, tuyaux pvc	32,51 \$
20186	Me Claire Bouffard	Acte vente et avis cadas.	1 140,06 \$
20187	Scies à chaîne Carrier	Câble souffleuse	17,99 \$
20188	Services san. D. Fortier	Cueillette matières rés.	4 616,60 \$
20189	Fonds info territoire	Avis de mutation	35,00 \$

20190	SAAQ	Immatriculation véhicules	7 431,49 \$
20191	Centre location Idéale	Propane garage/caserne	1 564,25 \$
20192	GLS Logistics (Dicom)	Lettre vente pour taxes	14,84 \$
20193	Raymond, Chabot, Grant...	Mission d'audit - 1er vers.	4 599,00 \$
20194	DBO Expert inc.	Contrat inst. septique	89,95 \$
20195	Pièces d'autos Angus	Forêts	9,90 \$
20196	Signalisation de l'Estrie	Numéros civiques	259,47 \$
20197	Québec Municipal	Abonnement annuel	170,82 \$
20198	Axion	Tel. Monte-pers. + wi-fi	77,62 \$
20199	Pascal Sévigny	Déplacement + cell. fév.	139,76 \$
20200	Alexandre Latulippe	Déplacement + cell. fév.	129,27 \$
20201	CITAM	Logi. alertes + frais ann.	2 041,54 \$
20202	Pierre Chouinard & Fils	Diésel	1 971,15 \$
20203	Quinc. N.S. Girard	Pistolet eau	16,55 \$
20204	Suzanne Blais	Frais de déplacement	35,28 \$
20205	Alsco corp.	Buanderie	239,82 \$
20206	Valoris	Enfouissement	2 602,50 \$
08/02	GC Crédit-Bail Québec	Copieur 28/01 au 31/03	237,47 \$
Total des chèques :			44 639,00 \$
04/02	Salaires	5 employés	3 153,36 \$
11/02	Salaires	4 employés	2 780,47 \$
18/02	Salaires	4 employés	2 780,47 \$
25/02	Salaires	5 employés	2 938,20 \$
01/03	Martin Loubier	Rémunération élu	205,23 \$
01/03	Guy Lapointe	Rémunération élu	505,20 \$
01/03	Sébastien Alix	Rémunération élu	377,23 \$
01/03	Daniel Audet	Rémunération élu	377,23 \$
01/03	Jonatan Audet	Rémunération élu	377,23 \$
01/03	Céline Gagné	Rémunération élu	768,64 \$
01/03	Suzanne Jutras	Rémunération élu	420,84 \$
Total :			59 323,10 \$

2021-043

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 59 323,10 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2021-03-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 59 323,10 \$.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demande du coût pour chaque municipalité pour l'entretien du sentier du Marécage-des-Scots.
- Précision des mois pour lesquels l'inspecteur en bâtiment sera présent 2 demi-journées par mois.
- La journaliste du *Reflét* informe les membres du conseil qu'elle annoncera au conseil d'administration du journal que la municipalité a décidé de maintenir sa contribution à 300 \$ malgré que le montant demandé soit de 150 \$. Elle mentionne aussi que les membres ordinaires n'auront pas à cotiser pour 2021.
- Résumé de la conférence de presse pour l'annonce du projet régional MADA.

9. PAUSE SANTÉ

De 19 h 36 à 19 h 40.

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 RAPPORT ANNUEL 2020 DES ACTIVITÉS DU SERVICE INCENDIE – RÉGIE DES RIVIÈRES

2021-044

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le rapport annuel 2020 des activités du service incendie *La Régie intermunicipale incendie des Rivières* et que celui-ci soit déposé à la MRC du Haut-Saint-François, afin de répondre aux exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

À titre informatif, les pompiers volontaires ont fait 138 interventions en 2020, pour un total de 3 209,75 heures.

10.2 INSPECTION ANNUELLE DE L'AUTOPOMPE

2021-045

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'autoriser l'inspection mécanique annuelle obligatoire du camion autopompe du service incendie. Advenant l'obligation de réparations de moins de 2 000 \$, celles-ci sont autorisées à être exécutées sur place. Pour toute réparation d'un montant supérieur à 2 000 \$, la directrice générale et secrétaire-trésorière, la mairesse et les conseillers délégués aux équipements mécanisés seront avisés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE

11.1 ABAT-POUSSIÈRE – DEMANDE DE SOUMISSIONS

2021-046

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU d'effectuer des demandes pour obtenir le prix unitaire d'une (1) tonne métrique (en sac ou ballot de 1 000 kg) d'abat poussière de type chlorure de calcium en flocons ayant une concentration de 80-87% pour une quantité approximative de 30 à 35 tonnes métriques. La quantité exacte sera déterminée lors de l'adjudication du contrat et de l'adoption de la résolution. Les ballots devront être scellés de façon hermétique, empêchant ainsi l'air et l'eau d'atteindre le produit. Une fiche signalétique (MSDS) et une fiche technique doivent être jointes à la soumission.

Le produit doit être certifié à la norme BNQ 2410-300/2009.

Les soumissions devront fournir le prix unitaire à la tonne incluant la livraison au 9, chemin Fontainebleau, à Lingwick.

Le prix unitaire doit inclure tous les frais directs et indirects excluant la taxe provinciale (TVQ) et fédérale (TPS).

Le soumissionnaire retenu s'engage à effectuer la livraison dans un délai raisonnable suite à la commande effectuée par le responsable des travaux publics ou par son représentant.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est responsable des demandes de soumissions auprès d'un minimum de 2 fournisseurs. Les noms des fournisseurs seront dévoilés lors de l'adjudication du contrat et son adoption.

Les soumissions devront être reçues au bureau municipal au plus tard le 29 mars 2021 à 13 h et seront ouvertes à 13 h 05.

La municipalité du canton de Lingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. HYGIÈNE DU MILIEU

12.1 COUVERTURE COMPLÈTE DU TERRITOIRE AVEC LES ÉCOCENTRES MOBILES

CONSIDÉRANT QUE les écocentres mobiles sont une action du Plan de gestion des matières résiduelles (PGRM) de la MRC HSF;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François, coordonnateur du suivi du PGMR, souhaite que toutes municipalités de la MRC du Haut-Saint-François participent aux écocentres mobiles et s'engage par résolution;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a précisé cet objectif à son plan d'action 2021 et y a prévu la répartition des responsabilités avec les municipalités et les budgets nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a l'expérience nécessaire et a donc rassemblé les meilleures pratiques pour qu'un écocentre mobile connaisse le succès, à la fois en termes d'efficacité, de résultat et de coût;

CONSIDÉRANT QU'un des facteurs qui influence la participation citoyenne à valoriser ses matières résiduelles est la proximité du point de dépôt et que la MRC a pris l'engagement, à l'unanimité de son conseil, que soit instauré au moins une édition d'écocentre mobile dans chacune des municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE tout investissement en détournement de matières résiduelles de l'enfouissement par un modèle démontré efficace constitue une économie d'enfouissement et un meilleur retour de redevances pour les municipalités;

À CES CAUSES,

2021-047

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU que notre municipalité collabore à ce projet en y investissant les ressources humaines et financières nécessaires, conjointement avec la MRC et que soit donc organisé au moins un écocentre mobile par année sur notre territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.2 ÉCOCENTRE MOBILE

2021-048

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU DE réserver l'écocentre mobile de la MRC les dates suivantes : le 15 mai et le 2 octobre, pour une semaine chaque fois. Les contribuables seront invités à venir porter leurs matières principalement les samedis 15 mai et 2 octobre, journées où un employé municipal sera sur place pour les aider et donner les indications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.3 POINT DE DÉPÔT RDD

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François, responsable de la coordination du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), recommande que toutes les municipalités aient un point de dépôt de résidus domestiques dangereux (RDD);

CONSIDÉRANT QUE le déploiement de points de dépôt dans les municipalités du Haut-Saint-François est une action du PGMR;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a précisé cet objectif à son plan d'action 2021 afin que chacune des municipalités soit pourvue d'un point de dépôt, que cet engagement a été adopté à l'unanimité de son conseil et a prévu les ressources financières nécessaires pour disposer de façon responsable des quantités de RDD collectées;

CONSIDÉRANT QU' il est primordial de recycler ces matières afin d'éviter leur enfouissement;

À CES CAUSES,

2021-049

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE notre municipalité collabore à ce projet en y investissant les ressources humaines et financières nécessaires, conjointement avec la MRC et

qu'elle maintient la mise en place d'un point de dépôt de résidus domestiques dangereux (RDD) pour l'année en cours.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.4 LOCATION D'UN CONTENEUR

ATTENDU QUE le canton de Lingwick désire mettre en place différentes solutions dans le but de réduire la quantité de déchets à enfouir;

2021-050

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de louer un conteneur « roll off » de 40 verges pour disposition de matériaux secs auprès de l'entreprise SLM Récupération aux conditions spécifiées sur la soumission du 9 février 2021, soit :

Transport et disposition: 778 \$ / levée

Excédent de 7 tonnes à 105 \$ / tonne

Location : 75 \$ / mois

Les matériaux acceptés sont des matériaux secs tel que : matériaux de construction (bois, gypse, bardeaux d'asphalte, etc.), béton, ciment, etc.

Les matériaux interdits : amiante, huile, nourriture, carcasses d'animaux, matières organiques ou en putréfaction.

Pour éviter que la capacité d'espace du conteneur en soit comblée, les branches d'arbres ne sont pas acceptées car celles-ci peuvent se composer.

Pour de gros travaux ou de la démolition, les citoyens devront louer leur propre conteneur ou se rendre à l'Écocentre de la MRC. Dans le cas contraire, des frais de disposition du conteneur pourraient leur être facturés

Cette remorque sera installée, uniquement sur demande, dans la cour du garage municipal, dont le samedi 15 mai 2021, en même temps que l'écocentre mobile. Les citoyens seront invités à venir porter leurs matières acceptées et un employé sera présent sur les lieux afin de superviser.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.5 RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS ET DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

2021-051

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QU'une collecte de vêtements et autres tissus soit tenue au chalet des loisirs, à l'arrière de l'édifice municipal au 72, route 108, Lingwick, le samedi 1^{er} mai, de 9 h à 17 h. Par la même occasion, le matériel électronique et électrique sera recueilli aussi à cet endroit.

Un avis sera diffusé dans Le Reflet en insistant sur le fait que la collecte est réalisée strictement cette date.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.6 COLLECTE DE PNEUS USÉS

2021-052

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE deux collectes de pneus usés soient tenues sur le territoire de la municipalité, l'une du 1^{er} mai au 31 mai 2021 inclusivement et l'autre du 1^{er} octobre au 15 décembre inclusivement. Les citoyens devront aller porter les pneus au garage municipal à l'arrière de l'entrepôt de sel.

Un avis sera diffusé dans le journal Le Reflet spécifiant les conditions des pneus acceptés ou refusés, en insistant sur le fait que la période de collecte est strictement réservée aux dates précitées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

13.1 CPTAQ – DEMANDE CONCERNANT LE 19 ET LE 21, CHEMIN DE LA MONTAGNE-ROUGE

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté la résolution portant le numéro 2020-253 en appui à la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, par Mme Pauline Leroux et M. André Hince, concernant la vente d'une partie du lot 3 903 676 à Mme Réjeanne Côté et M. Jacques Dussault;

ATTENDU QUE cette vente serait faite dans le but de régulariser l'occupation de cette partie de lot à des fins résidentielles et ce, depuis plus de 40 ans;

ATTENDU QUE cette partie du lot 3 903 676 ne sert pas à l'agriculture depuis plus de 40 ans, puisqu'elle était considérée comme faisant partie du lot contigu, soit celui de la résidence située au 19 chemin de la Montagne-Rouge;

ATTENDU QUE la vente de cette partie de lot, représentant une superficie de 4 244,9 m², n'est pas une contrainte pour l'utilisation du lot 3 903 676 à des fins d'agriculture, laissant l'utilisation actuelle inchangée;

ATTENDU QUE la vente de cette partie de lot permettrait aux propriétaires de la résidence située au 19, chemin de la Montagne-Rouge d'acquérir le terrain où sont situés leur remise, leur puits artésien et un étang qui desservent leur propriété;

ATTENDU QUE la zone non agricole (blanche) la plus près de cette propriété est à environ 2,8 km et que la municipalité n'offre pas de service d'aqueduc;

À CES CAUSES;

2021-053

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité du canton de Lingwick appuie la demande d'aliénation d'une partie du lot 3 903 676, déposée par Mme Pauline Leroux et M. André Hince, pour vente d'une superficie d'environ 4 244,9 m² à Mme Réjeanne Côté et M. Jacques Dussault, propriétaires voisins, qui utilisent déjà cette superficie;

QU'il est constaté qu'il serait difficile pour les propriétaires du 19, chemin de la Montagne-Rouge de puiser leur eau potable en zone non agricole;

QUE l'imagerie disponible, pour les deux propriétés concernées, démontre clairement l'occupation résidentielle de la partie de lot concernée par la demande et permet de constater que cette occupation n'est pas récente;

QUE la vente de la partie du lot 3 903 676 ne nuirait aucunement au potentiel agricole de la partie restante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER

13.2 COGESAF - ADHÉSION

2021-054

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité adhère au Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), à titre de membre régulier, pour l'année 2021 et que Mme Céline Gagné est nommée personne déléguée pour représenter la Municipalité. Le coût de l'adhésion est de 75 \$ sans taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 CARNET DE SANTÉ DE L'ÉGLISE CHALMERS – ARCHITECTE CHOISI

ATTENDU QU' une aide financière provenant du ministère de la Culture a été octroyée pour la restauration de l'église Chalmers;

ATTENDU QUE la première étape consiste à la réalisation du carnet de santé du bâtiment par un spécialiste en architecture avant le début de tout travaux;

EN CONSÉQUENCE;

2021-055

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU DE retenir les services de David Leslie, architecte, pour la réalisation du carnet de santé de l'église Chalmers, tel que stipulé dans son offre de services du 5 février 2021. Le rapport contiendra les éléments suivants :

- la présentation du bâtiment avec photographies;
- la description de l'état des divers éléments extérieurs et intérieurs du bâtiment et du terrain, dans la mesure où ils sont visibles ou accessibles;
- les interventions proposées pour toutes déficience, tout problème potentiel ou non-conformité aux codes et normes;
- l'estimation des coût pour chaque intervention accompagnée du degré d'urgence de sa réalisation;
- le sommaire des coûts, incluant les frais généraux et les taxes.

Le montant des honoraires de M. Leslie pour ces travaux est de 4 000 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER

14.2 APPUI À L'ORGANISME UNIS POUR LA FAUNE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lingwick, est une destination de choix pour les amateurs de chasse au cerf de Virginie et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de cerfs de Virginie sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du ministère, le nombre de permis de chasse au cerf de Virginie vendus est passé d'environ 170 000 en 2007 à 130 000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures réglementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (restriction de la taille légale des bois RTLB);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir

discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR CES MOTIFS,

2021-056

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Lingwick appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

Qu'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLER

15. CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

16. SUJETS DIVERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demande de précisions sur la location du conteneur de type roll-off.
- On rappelle que le journal *Le Reflet* paraîtra en avril et en juin.
- Question au sujet des zones de chasse.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-057

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 13.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné,
Mairesse

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.